



GARANTIE D'AJUSTEMENT PARFAIT

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DE LA GARANTIE D'AJUSTEMENT PARFAIT DE LA CUISINIÈRE AUTONOME ELECTROLUX DESTINÉ AUX CONSOMMATEURS

Sur les appareils Electrolux sélectionnés achetés entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

MODÈLES ADMISSIBLES

☐ ECFI3068AS ☐ ECFI3668AS ☐ ECFD3068AS ☐ ECFD3668AS ☐ ECFG3068AS ☐ ECFG3668AS

CONDITIONS DE PROMESSE

Electrolux^{MD} fait la promesse que votre nouvelle cuisinière Electrolux s'adaptera à la découpe existante de votre cuisinière autonome de 30 ou 36 pouces, ou Electrolux vous remboursera jusqu'à 100 \$ le coût de la modification professionnelle de vos comptoirs. Le programme de garantie d'ajustement Electrolux ne couvre pas les frais d'installation. Le programme vise uniquement à couvrir les potentiels frais liés à la modification de vos comptoirs de cuisine actuels au cas où le nouveau modèle Electrolux ne s'adapte pas à l'espace de la découpe de votre comptoir autonome existant de 30 ou 36 pouces. Dans le cas où le remboursement maximal de 100 \$ ne couvre pas la totalité des coûts de modification du comptoir, vous prendrez alors en charge les frais qui excèdent l'indemnité maximale de 100 \$. L'installation et les modifications du comptoir doivent être réalisées par un installateur ou un entrepreneur qualifié. La promesse s'applique aux achats de l'un des modèles admissibles susmentionnés effectués au Canada en 2023, uniquement auprès d'un détaillant Electrolux^{MD} agréé. Les modifications de comptoir dont le changement d'emplacement serait nécessaire aux fins de construction ou de remaniement de nouvelles maisons ne sont pas admissibles. Non disponible pour les clubs, organisations, groupes, ventes en vrac ou groupées pour appartements, immeubles en copropriété, subdivisions ou grossistes. Limite d'une réclamation par foyer. Les formulaires de réclamation doivent être soumis dans les 60 jours suivant la date d'achat ou d'installation, la date la plus tardive étant retenue. Les soumissions tardives, non conformes ou dupliquées, ne seront pas honorées. Le formulaire de réclamation ne peut être cédé, transféré ou vendu. Aucune substitution n'est permise. Electrolux ne fait aucune autre promesse concernant l'ajustement de votre cuisinière coulissante autre que celles expressément stipulées dans les présentes. En soumettant cette réclamation, vous acceptez les conditions énoncées.

ÉTAPES À SUIVRE POUR SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

Conservez des copies de tous les documents pour vos dossiers.

1. Remplissez et signez le formulaire de réclamation. Les réclamations doivent être soumises dans les 60 jours suivant la date d'achat ou la date d'installation (la date la plus tardive étant retenue).
2. Une copie de votre reçu de caisse daté entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 et une preuve de la date de livraison.
3. Une photographie de l'ancien comptoir que vous avez remplacé avec les dimensions de la découpe du comptoir avant la modification. Le numéro du fabricant/de la marque et du modèle de l'appareil remplacé (l'ancien appareil) est également nécessaire, comme indiqué sur le formulaire de réclamation.
4. Une facture ou un reçu daté remis par un installateur ou entrepreneur qualifié précisant les frais payés pour la modification de votre armoire existante avec une photographie prise après la fin de l'installation.
5. Deux moyens permettant de soumettre votre réclamation :
 - a. En ligne, à l'adresse www.PerfectFitPromise.ca
 - b. Par courrier via la boîte postale : Electrolux Perfect Fit Offer, BP 3535, Markham Industrial Park, Markham, ON, L3R 6J5
6. Pour que la réclamation soit admissible, vous devez soumettre les formulaires, une copie du reçu de caisse, une attestation de la livraison, une ou des photographies et une facture datée remise par un installateur qualifié.
7. Le remboursement sera posté sous forme de carte Visa^{MD} prépayée dans les huit semaines suivant la décision d'Electrolux selon laquelle la soumission de la réclamation répond à toutes les exigences énoncées dans les présentes



GARANTIE D'AJUSTEMENT PARFAIT

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DE LA GARANTIE D'AJUSTEMENT PARFAIT DE LA CUISINIÈRE AUTONOME ELECTROLUX DESTINÉ AUX CONSOMMATEURS

Si vous avez des questions sur l'état d'avancement de votre réclamation, veuillez nous appeler au **1-800-265-8352** ou consulter notre site web **www.PerfectFitPromise.ca**

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Tous les champs doivent être remplis pour traiter votre réclamation. Les réclamations doivent être remplies et soumises dans les 60 jours suivant la date d'achat ou la date d'installation (la date la plus tardive étant retenue).

NOM

TÉLÉPHONE - -

ADRESSE

VILLE PROVINCE CODE POSTAL

ADRESSE COURRIEL*

* Afin de recevoir des renseignements sur l'état d'avancement de votre réclamation, veuillez fournir une adresse courriel. Elle ne sera utilisée qu'aux fins de correspondance.

VEUILLEZ SÉLECTIONNER UN NOUVEAU NUMÉRO DE MODÈLE ELECTROLUX

☐ ECFI3068AS ☐ ECFI3668AS ☐ ECFD3068AS ☐ ECFD3668AS ☐ ECFG3068AS ☐ ECFG3668AS

NUMÉRO DE SÉRIE ELECTROLUX

DATE D'ACHAT - - DATE DE LIVRAISON

FABRICANT/MARQUE DU MODÈLE PRÉCÉDENT

NUMÉRO DU MODÈLE PRÉCÉDENT

DIMENSIONS DES DÉCOUPES DU MODÈLE PRÉCÉDENT - PROFONDEUR _____ LARGEUR _____ HAUTEUR _____

SIGNATURE DU CLIENT _____

DATE _____